

Les actions de coopération entre la France et le Burkina Faso dans le domaine de l'enseignement des mathématiques



Charles Coagri Nassouri et Issa Ouedraogo, *DGIFPE, Burkina Faso*

Résumé

La coopération entre la France et le Burkina Faso en matière d'enseignement des mathématiques a connu plusieurs étapes depuis l'indépendance de ce pays en 1960. Elle a consisté dans un premier temps en un apport d'enseignants de mathématiques jusqu'au début des années 70, pour évoluer ensuite vers l'encadrement des enseignants nationaux. Elle prend une tournure particulière à la fin des années 80 et début 90 avec l'arrivée de projets bilatéraux et multilatéraux. Ces derniers sont centrés sur la mise en place de nouveaux programmes (comprenant la formation des enseignants à ces nouveaux programmes), et un appui à la documentation et à l'encadrement. La mise en place de nouveaux programmes d'enseignement et la formation des enseignants ont, en effet, été au centre des préoccupations des coopérations bilatérale et multilatérale entre la France et le Burkina Faso en matière d'enseignement des mathématiques au secondaire. Ces actions de coopérations inter-gouvernementales ont été menées de 1989 à 2005 par le canal de deux principaux projets de coopération : le Projet d'Appui à l'Enseignement secondaire général (PAESG) et le Projet d'Appui à l'Éducation nationale (PAEN). Les difficultés pratiques de fonctionnement de ces projets, au niveau des acteurs, ont conduit à la mise en place d'un dispositif opérationnel. D'une manière générale, des résultats probants ont été obtenus. La période actuelle est celle d'appuis sectoriels dans le cadre d'une coopération multilatérale prenant en compte la réalité d'une Europe en construction.

La coopération entre le Burkina Faso et la France en matière d'enseignement des mathématiques a connu plusieurs étapes depuis l'indépendance de ce pays en 1960.

Au début, elle a consisté en l'apport d'enseignants au jeune état en construction qui ne possédait pas tous les cadres nécessaires à son développement. C'est ainsi que les coopérants français ont longtemps constitué l'essentiel du corps enseignant dans l'enseignement secondaire. Le programme pratiqué en Haute-Volta d'alors (aujourd'hui Burkina Faso) était celui en vigueur en France. C'est ainsi que notre pays a, de fait, adopté les « mathématiques modernes ».

Cette situation va durer jusqu'au début des années 1970 pour ce qui est de l'enseignement des mathématiques. Au milieu des années 1970, cette coopération va évoluer vers l'encadrement des enseignants nationaux, et la mise en place des programmes.

En effet, au cours des années 1970, le besoin s'est fait fortement sentir de créer un corps d'inspection national en lieu et place des inspecteurs français qui, sporadiquement et selon les besoins, continuaient d'assumer cette tâche. C'est ainsi que les premiers inspecteurs dans l'enseignement secondaire seront formés à l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud. Cela va durer jusqu'au milieu des années 1990 avec la création de l'École Normale Supérieure de Koudougou. C'est cette École normale qui a désormais pour vocation de former des encadreurs pédagogiques.

La coopération prend une tournure particulière à la fin des années 1980 et début 1990 avec l'arrivée de projets bilatéraux et multilatéraux, centrés sur la mise en place de nouveaux programmes en remplacement des « mathématiques modernes ».

La mise en place de nouveaux programmes d'enseignement et la formation des enseignants ont, en effet, été au centre des préoccupations des coopérations bilatérale et multilatérale entre la France et le Burkina Faso en matière d'enseignement des mathématiques au secondaire.

D'abord, à partir de 1989, le Projet Français Mathématiques (PFM) voit le jour. Il intéresse les deux disciplines que sont le français (défense de la langue française oblige) et les mathématiques. Dans cette dernière discipline qui nous intéresse, on s'attache à mettre en place des programmes de mathématiques dont le principal objectif est l'élimination des « mathématiques modernes » que la coopération française avait contribué à installer. Ce programme sera progressivement remplacé par des programmes plus proches des programmes français de l'époque.

Ensuite, à partir de 1994 le Projet d'Appui à l'Enseignement Secondaire Général (PAESG) va prendre le relais et poursuivre dans la même direction, avec comme ambition nouvelle, le rapprochement des programmes burkinabé et des programmes africains harmonisés.

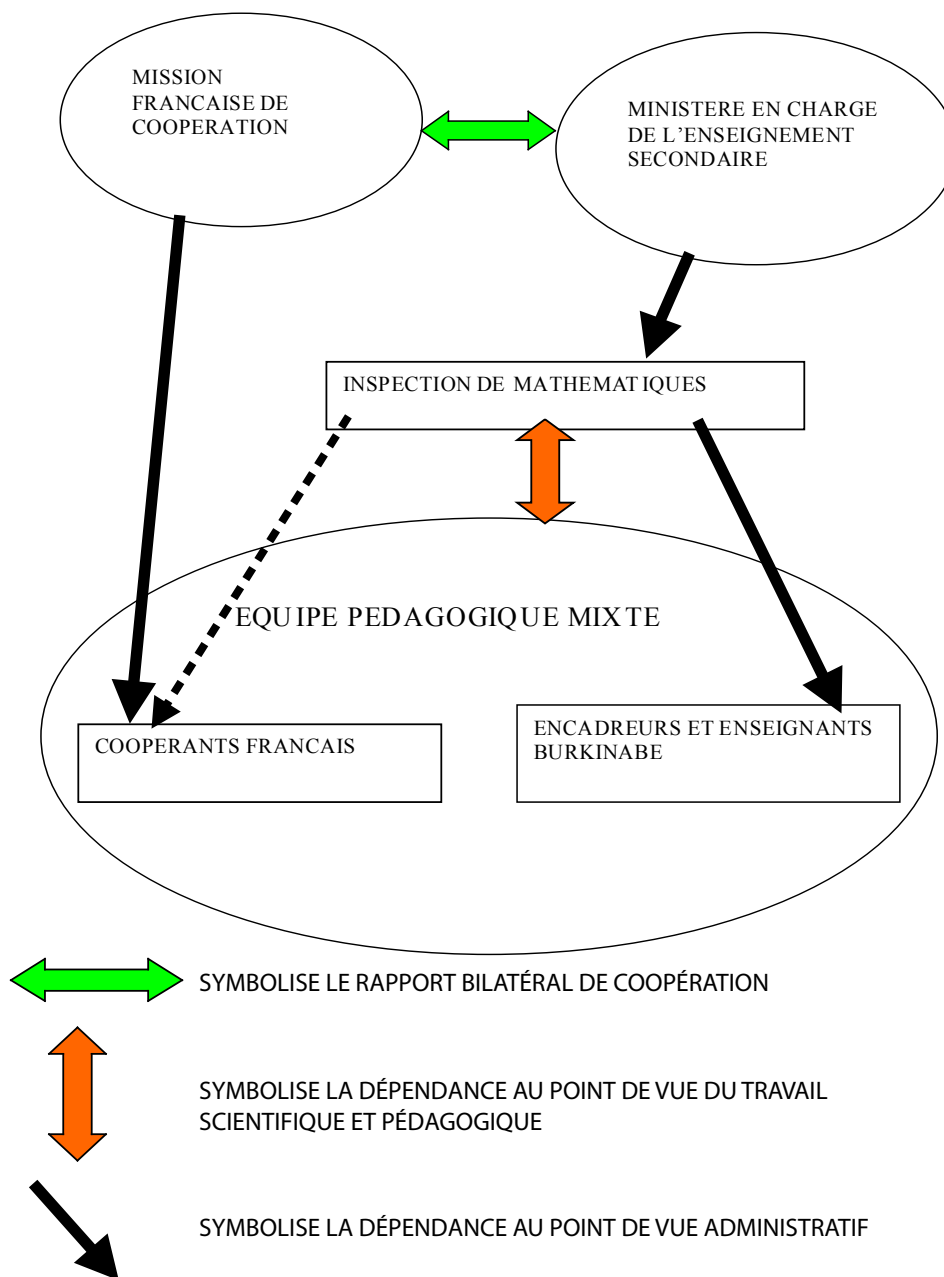
Le PAESG est un élargissement du PFM à d'autres disciplines telles les Sciences physiques et les Sciences de la vie et de la terre. Il s'est attaché à la finalisation et à la mise en œuvre des nouveaux programmes de mathématiques. Cela s'est matérialisé par une large diffusion des nouveaux programmes, la formation des enseignants aux nouveaux programmes, un appui à la documentation par l'élaboration de documents pédagogiques et un appui à l'encadrement, en particulier la mise en place d'un réseau de personnes ressources chargées entre autres d'épauler les encadreurs pédagogiques dans leurs tâches d'animations. Le PAESG, piloté par des coopérants français en collaboration avec des inspecteurs nationaux, a par ailleurs contribué à l'adoption des programmes HPM (HPM : Harmonisation des Programmes de Mathématiques).

L'harmonisation des programmes de mathématiques est un autre volet de la coopération multilatérale entre la France et nos pays africains. Ce projet ambitionnait d'élaborer un programme pour tous les pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien. À la suite de ce programme harmonisé, un certain nombre de publications, dont un manuel, devaient voir le jour. Par ailleurs, des thèmes précis de recherche et d'échange, tels que l'évaluation, la transition primaire secondaire, la transition secondaire supérieure, la formation continue des enseignants, etc. étaient attribués à chaque pays et présentés chaque année au cours d'un séminaire. Dans ce cadre, le Burkina abritait un PRAP (Pôle de Réflexion et d'Animation Pédagogique) dont le thème de réflexion était « la transition secondaire supérieure ».

Le PAESG a particulièrement soutenu les actions allant dans le sens de la participation soutenue du Burkina à HPM.

Quant au PAEN, c'est un projet qui tranche avec le PAESG par son organisation. En effet, en plus des coopérants français, il y a un homologue national dans le pilotage du projet. Le PAEN a beaucoup œuvré en faveur de l'amélioration de la qualité de l'enseignement scientifique, l'appui au système d'encadrement et l'acquisition de matériel pédagogique.

D'une manière générale cette coopération était organisée de la manière suivante.



Ce dispositif opérationnel est le résultat de plusieurs essais et modifications, conséquences de frictions diverses pour la bonne marche des actions de coopération. Il faut dire que ces frictions devenaient de plus en plus fréquentes entre les acteurs de terrains. Ces frictions étaient, souvent, le résultat d'interprétations divergentes voire opposées de paragraphes mal formulés dans les textes de base des accords, ou de compréhensions tout aussi divergentes du rôle des uns et des autres.

La mise en place d'une équipe technique mixte est un élément majeur de cette organisation. En effet, dans cette équipe mixte, il s'agit de travail technique et pédagogique à réaliser sur la base

d'une structuration arrêtée d'un commun accord. Cette structuration interne n'a pour seul but que l'efficacité dans le travail et l'atteinte optimum des objectifs fixés.

Ainsi les grands objectifs (objectifs généraux) sont fixés par l'inspection pédagogique (Direction Générale des Inspections et de la Formation des Personnels de l'Éducation), les mauvaises formulations sont clarifiées. L'équipe technique, sur la base de cette « lettre de mission » s'organise pour réaliser le travail.

Ce système d'organisation a le grand avantage de mettre de côté tous les aspects administratifs et politiques, pour ne s'en tenir qu'aux questions techniques et scientifiques ; l'organisation interne ne prenant en compte que la hiérarchie scientifique et les aspects opérationnels et d'efficacité. Elle contribue à atténuer grandement les aspects subjectifs dans les rapports, et les complexes qu'ils soient de supériorité ou d'infériorité.

Mais cela n'est pas toujours facile. Par exemple, on a observé une tendance naturelle des coopérants français à proposer et insister pour que les contenus de programmes soient les plus proches possibles des programmes français. C'est ainsi qu'un débat très houleux, mais emprunt de bonne foi, s'est déroulé autour de la suppression ou du maintien de l'arithmétique des programmes : les Français demandant qu'on l'enlève comme cela a été le cas en France, les Burkinabé insistant pour le conserver. Il en est de même pour nombre de points des programmes qui diffèrent quelque peu de ceux de HPM. Il faut cependant signaler qu'au bout du compte, les programmes burkinabé sont de ceux qui sont les plus proches de ceux de HPM.

Dans le même ordre d'idées, le Burkina a décidé d'écrire ses propres livres de mathématiques pour le premier cycle de l'enseignement secondaire, contre l'avis des collègues français qui souhaitaient qu'on s'en tienne à la seule collection CIAM.

Au total la coopération franco-burkinabé ces vingt dernières années a eu des résultats probants que l'on peut résumer en ces points :

- Au plan des programmes : une rénovation des programmes de l'enseignement général et l'acquisition d'une certaine expertise dans la confection et la refonte des programmes ; ce qui nous a permis d'engager l'écriture des programmes dans l'enseignement technique (industriel, tertiaire et agricole).
- Au plan matériel et de la documentation : la mise en place de Centres Régionaux de Documentation administrative et pédagogique, mettant à la disposition des enseignants une documentation riche et variée, appelée à être entretenue et renouvelée.
- Au plan du soutien au corps d'encadrement : non seulement elle a contribué à l'accroître de façon quantitative, mais également, elle a aidé à sa formation et à sa dotation en matériel et en documentation. Par ailleurs elle a contribué à la mise en place d'un réseau de personnes ressources en tant que soutien à l'encadrement pédagogique.

La période actuelle est celle d'appuis sectoriels dans le cadre d'une coopération multilatérale prenant en compte la réalité d'une Europe en construction.

Pour joindre les auteurs

Charles Coagri Nassouri et Issa Ouedraogo
Inspecteurs de mathématiques, DGIFPE
01 BP 1456 OUAGADOUGOU
01 BURKINA FASO
charles_nassouri@univ-ouaga.bf
ioued2000@yahoo.fr